

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS**  
pour la période postérieure au 31 décembre 1955

Cadre réservé à l'administration

Feuille intercalaire n° .....

N° de la demande : .....

Référence dossier : .....

**IDENTIFICATION DU DEMANDEUR** <sup>(1)</sup>

.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**IDENTIFICATION DES PERSONNES CONCERNEES PAR LA DEMANDE** (suite)

N°	Personnes physiques : Nom Personnes morales : Forme juridique et dénomination	Prénom(s) dans l'ordre de l'état civil Siège social <sup>(2)</sup>	Date et lieu de naissance N° SIREN

**DÉSIGNATION DES IMMEUBLES** (suite)

N°	COMMUNE (arrondissement s'il y a lieu, rue et numéro)	RÉFÉRENCES CADASTRALES (prefixe s'il y a lieu, section et numéro)	N° de VOLUME	N° LOT de copropriété

Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée s'appliquent :  
elles garantissent pour les données vous concernant, auprès du service de la publicité foncière, un droit d'accès et un droit de rectification.

<sup>(1)</sup> Identité et adresse postale du requérant.<sup>(2)</sup> Pour les associations ou syndicats, la date et le lieu de la déclaration ou du dépôt des statuts.